



Comité de Lutte contre la Douleur
Sous-commission de la CME

Le 07 mars 2012
Actualisé le 04/11/2014
Actualisé le 17 décembre 2019
Actualisé le 16 juin 2021

Missions du référent douleur para médical

DEFINITION DE LA MISSION

- Coordonner et mettre en application dans l'unité de soins d'affectation les recommandations et plans d'actions du CLUD en référence aux textes réglementaires de prise en charge de la douleur.
- Soutenir les professionnels de l'unité dans le cadre de l'amélioration des pratiques de prévention et de soulagement de la douleur et de la souffrance dans une démarche de consolidation continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques liés aux soins.
- Assurer l'interface entre la structure de soins et le CLUD

Spécificités

- Mission exercée en complément du poste professionnel d'affectation
- Mission validée par et coordonnée avec le supérieur hiérarchique en collaboration de l'équipe médicale

ACTIVITES PRINCIPALES

- Être le garant de l'évaluation de la douleur avec les outils appropriés et sa traçabilité dans le dossier patient de toute l'équipe (IQSS)
- Organiser, coordonner et animer des "réunions douleur" au sein de l'unité avec le cadre de santé
- Recueillir les indicateurs ou informations diverses dans le cadre d'enquêtes, d'études ou d'audits demandés par le CLUD, par la Direction Qualité et Gestion des Risques et/ ou dans le cadre de protocoles de recherche
- Informer et former les nouveaux recrutés et les stagiaires aux grands principes de prise en compte de la douleur dans l'unité
- Sensibiliser, former les professionnels de l'unité à l'appropriation des connaissances, des nouvelles techniques ou des protocoles
- Accompagner et écouter les soignants de l'unité dans les situations habituelles de soins et/ou les situations difficiles (prévision d'un geste douloureux, problème technique...)
- Contribuer à la rédaction des protocoles douleur et au suivi de l'actualisation des protocoles en vigueur dans l'unité
- Développer la politique d'amélioration de la prévention de la douleur induite par les soins, les soins non médicamenteux à visée antalgique
- Participer à la gestion documentaire de l'unité concernant la douleur.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Liaisons hiérarchiques

- Cadre de santé de proximité

Liaisons fonctionnelles

- Equipe médicale et paramédicale de l'unité d'affectation
- Les membres du CLUD
- Les référents douleur du CHU

Conditions particulières d'exercice:

- Mission basée sur le volontariat
- Activités à aménager et à valider par le Cadre de proximité
- Engagement pour la mission d'au moins 18 mois

Pré requis indispensable pour l'exercer:

- Diplôme professionnel : infirmier et infirmier spécialisé, manipulateur en électroradiologie, kinésithérapeute, ergothérapeute, technicien de laboratoire, sage-femme, psychologue, Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture
- Expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans l'unité d'affectation
- Expérience dans la prise en charge de la douleur

Formation obligatoire :

- Module de base douleur et/ou DU douleur
- Modules complémentaires institutionnels en lien avec la spécificité de l'unité

Dr Frédéric BERNARD
Pédiatre – Président du CLUD



Marie Hélène REQUENA-LAPARRA
DIRSOP – Vice-Présidente du CLUD

